



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

adoption

Question écrite n° 8103

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la solidarité sur l'adoption. Une mission a été confiée à Jean-Marie Colombani à ce sujet. Il désire connaître les objectifs de cette mission.

Texte de la réponse

L'attention du Gouvernement a été appelée sur les objectifs de la mission confiée à M. Jean-Marie Colombani par le Président de la République et M. le Premier ministre en matière d'adoption. Sa mission vise à proposer les moyens d'aider concrètement les candidats à l'adoption et de mieux suivre les enfants adoptés pour préserver leurs intérêts. Dans ce cadre, les initiatives permettant de rendre plus efficace l'action des pouvoirs publics doivent être recherchées. La mission doit notamment présenter les solutions susceptibles de lever les obstacles à une pleine et entière intégration des enfants adoptés. La mission devrait remettre son rapport au premier semestre 2008.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8103

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Solidarité

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2007, page 6486

Réponse publiée le : 1er avril 2008, page 2893